



Programme Accès-Loisirs de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Le programme Accès-Loisirs a pour mission de rendre les loisirs sportifs, culturels et de plein air accessible gratuitement aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu. Pour être admissible, le revenu familial doit être inférieur au seuil de revenu avant impôt, comme indiqué sur le tableau ci-dessous.

Nous tenons à rappeler que la disponibilité des activités offertes dépend des places laissées vacantes ou réservées par les organismes de loisir partenaires.

Programme Accès-Loisirs de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Mercredi et vendredi
15 et 17 septembre 2021
13 h à 16 h

Libre Espace Côte-de-Beaupré
9694, boulevard Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Beaupré (Qc) G0A 3C0
418 827-1551

**Pour en bénéficier, vous devez vous rendre au
point de service et vous inscrire en présentant une PREUVE DE REVENU (obligatoire).**

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ			
LE SEUIL DE REVENU AVANT IMPÔT			
Source : Statistique Canada 2020			
2 personnes	33 141 \$	6 personnes	63 276 \$
3 personnes	40 743 \$	7 personnes	70 449 \$
4 personnes	49 467 \$		

Nouveau service

Si vous avez besoin de matériel sportif, culturel et de plein air gratuitement,
contactez Accès-Loisirs Québec : **418 657-4821**